

Annexe 4 : Professions culturelles par domaine, codes de la CNP 2006¹

Domaines primaires

Domaines	Patrimoine et bibliothèques	Spectacles sur scène	Arts visuels et appliqués	Écrits et ouvrages publiés	Audiovisuel et médias interactifs	Enregistrement sonore
Professions culturelles	F011 bibliothécaires; F013 archivistes; F111 techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives; B413 superviseurs/superveuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information; B551 commis de bibliothèque; C124 techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche; B552 correspondanciers/correspondancières, commis aux publications et personnel assimilé	F031 producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé; F032 chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses; F033 musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses; F034 danseurs/danseuses; F035 acteurs/actrices et comédiens/comédiennes; F132 autres artistes de spectacle	F036 peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels; F121 photographes; F123 techniciens/techniciennes en graphisme; F141 designers graphiques et illustrateurs/illustratrices; F144 artisans/artisanes; F145 patronniers/patronnières de produits textiles, d'articles en cuir et en fourrure	F021 auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines; F022 réviseurs/révisseuses, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-réviseuses et chefs du service des nouvelles; F023 journalistes	F122 cadres/cadreuses de films et cadres/cadreuses vidéo; F124 techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion; F131 annonceurs/annonceuses et autres communicateurs/communicatrices de la radio et de la télévision	

Domaines multiples

F012 restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices; A341 directeurs/directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art; F112 personnel technique des musées et des galeries d'art; F125 techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo; F126 autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène; F127 personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène; F143 ensembliers/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques; A342 directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène; F024 professionnels/professionnelles des relations publiques et des communications

Domaines connexes

C051 architectes; C152 designers industriels/designers industrielles; C075 concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web; C125 techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture; C151 technologues et techniciens/techniciennes en architecture; C052 architectes paysagistes; F142 designers d'intérieur

¹ « Additionnels » comprend les professions qui contiennent probablement de grands volets non culturels. Les professions artistiques, telles que définies par le ministère du Patrimoine canadien, sont indiquées en rouge : F031 producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé; F032 chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses; F033 musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses; F034 danseurs/danseuses; F035 acteurs/actrices et comédiens/comédiennes; F132 autres artistes de spectacle; F036 peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels; F144 artisans/artisanes; et F021 auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines.

Additionnels

C074 programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs; F025 traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes; C073 ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel; B513 commis au classement et à la gestion des documents; B523 opérateurs/opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé; C053 urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols; C153 technologues et techniciens/techniciennes en dessin; H018 surveillants/surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé; H521 opérateurs/opératrices de presse à imprimer; J181 opérateurs/opératrices de machines à imprimer; J182 photgraveurs-clicheurs/photgraveuses-clicheuses, photgraveurs-reporters/photgraveuses-reporteresses et autre personnel de préimpression; J183 opérateurs/opératrices de machines à relier et de finition; J184 développeurs/développeuses de films et de photographies